FICHE PRATIQUE

REALISER UN ETAT DES LIEUX

L'état des lieux est une photographie neutre, objective et factuelle de son environnement, reposant sur des données quantitatives telles que le nombre de licenciés, la répartition géographique des clubs, les ressources financières disponibles ou encore les infrastructures sportives existantes. En complément, l'état des lieux peut également inclure des éléments qualitatifs, tels que les perceptions des acteurs locaux, les dynamiques de développement observées ou les défis spécifiques rencontrés.

POURQUOI ?

- Etape essentielle et incontournable à tout projet
- Disposer d'une représentation factuelle et chiffrée
- Constituer une base solide pour l'élaboration du projet associatif
- Visualiser l'orientation des actions stratégique à mener
- Diagnostiquer la situation actuelle
- Définir des objectifs en lien avec l'environnement de l'association

COMMENT ?

1. Animer une démarche collective : mobiliser et impliquer l'ensemble des acteurs concernés
2. Se baser sur des données chiffrées et objectives de la situation à date
3. Prendre en compte les expériences, échecs et succès passés.
4. Renseigner les informations concernant l'environnement externe et interne à l'association
5. Utiliser les ressources externes :
   - Données INSEE (données démographiques, population par tranche d'âge)
   - Données INJEP (données sur la jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative)
   - Data-Sport (données publiques du sport)
6. Utiliser les ressources Fédérales :
   - Editions France Basket Information (FBI)
   - Etudes menées par l'Observatoire de la FFBB (Enquête e-affiliation)
   - Grilles indicateurs Ligues et Comités actualisées

VOTRE CHECK-LIST

- ☑ Imposer une démarche collective
- ☑ Prendre connaissance des sources d'information
- ☑ Prendre connaissance des outils fédéraux
- ☑ Prendre connaissance de la fiche pratique : Projet Associatif

INIFORMATIONS SUR CNOSF